

UY2

CONTRAT

DIF ASSISTANCE VL ≤ 3,5 T

Vous avez d'un besoin d'une assistance ?

Contactez Europ Assistance et communiquez-nous l'immatriculation de votre véhicule



+ 33 1 41 85 94 84

GARANTIES

MONTANTS



ASSISTANCE AUX VÉHICULES (France & Étranger)

Véhicules légers et utilitaires légers en location courte durée *qui remplissent l'ensemble des conditions cumulatives décrites dans la conventions d'assistance .*

En cas d'Accident, Crevaison, Incendie, Panne, tentative de Vol et Vol du Véhicule, Erreur-Panne ou Gel de carburant, Perte-Vol, Casse ou Enfermement des clés

- Dépannage/Remorquage
Organisation et prise en charge

200 € TTC maxi

- Soit du dépannage sur place
- Soit du remorquage du Véhicule jusqu'au garage le plus proche dans un rayon de 50 kms

En cas d'Accident, Panne, tentative de Vol et Vol

- Poursuite de voyage ou Retour au Domicile
Pour des réparations > 2 jours, organisation et prise en charge de votre transport et des autres passagers
- Récupération du véhicule (Vol exclu)
En France, au terme des réparations, organisation et prise en charge du déplacement d'un chauffeur désigné
- Rapatriement du véhicule (Vol exclu)
A l'Étranger, en cas de réparations > 10 jours, organisation et prise en charge du rapatriement du Véhicule en France
- Gardiennage
A l'Étranger, en cas d'immobilisation du Véhicule > 10 jours, prise en charge des frais de gardiennage
- Abandon du véhicule
A l'Étranger, si la valeur Argus avant le sinistre < au montant des réparations et du coût du transport, prise en charge des frais d'abandon
- Véhicule de remplacement
En cas d'immobilisation > 24 h, organisation de la mise à disposition d'un véhicule de remplacement
- Transport (liaison)
Organisation et prise en charge de la liaison

- Soit billet de train 1^{re} classe ou d'avion de ligne classe éco
- Soit véhicule de location de catégorie au plus équivalente pour 24 h max.
- Soit Billet de train 1^{re} classe ou d'avion de ligne classe éco
- Soit frais de voyage et salaire d'un chauffeur professionnel

Jusqu'au garage désigné ou le plus proche du Domicile : frais de transport limités au montant de la valeur Argus

A concurrence de **300 € TTC**

A concurrence de **500 € TTC**

- 5 jours en cas de Panne
- 10 jours en cas d'Accident et de tentative de Vol
- 30 jours en cas de Vol

Frais de taxi : **100 € TTC** max.

En cas d'Accident, Panne

- Attente réparation
Pour des réparations < 2 jours, en France ou à l'Étranger, participation aux frais d'hôtel

Frais d'hôtel imprévus (chambre et petit-déjeuner) : **60 € TTC** max./passager Bénéficiaire

UY2

CONTRAT

DIF ASSISTANCE VL ≤ 3,5 T



ASSISTANCE AUX PERSONNES (France & Étranger)

Prestations liées à l'usage du véhicule qui remplissent l'ensemble des conditions cumulatives décrites dans la conventions d'assistance .

En cas de Blessure ou de Maladie

- Transport/Rapatriement
Organisation et prise en charge du rapatriement du Bénéficiaire
- Retour des accompagnants Bénéficiaires
En cas de rapatriement, organisation et prise en charge du retour de la (des) personne(s) qui accompagnai(en)t le Bénéficiaire
- Remboursement complémentaire des frais médicaux engagés à l'Étranger
- Prolongation de séjour d'un accompagnant Bénéficiaire

Frais réels

- Billet de train 1^{re} classe ou d'avion de ligne classe éco
- Si nécessaire, frais de taxi au départ et à l'arrivée

A hauteur de **8 000 € TTC**

- Hôtel : **60 € TTC/nuit** pendant 10 nuit max

En cas d'hospitalisation grave > 8 j ou de décès d'un membre de la famille en France

- Retour Anticipé
Organisation et prise du charge du voyage A/R du Bénéficiaire

Billet A/R : train 1^{re} classe avion de ligne classe éco

En cas de décès d'un Bénéficiaire

- Rapatriement de corps
Durant son déplacement, organisation et prise en charge du transport du défunt jusqu'au lieu des obsèques en France
- Frais de cercueil
Participation aux frais de cercueil ou frais d'urne
- Retour des accompagnants Bénéficiaires
Organisation et prise en charge du retour des personnes qui accompagnaient le défunt jusqu'au lieu des obsèques en France
- Reconnaissance de corps et formalités décès
Durant son déplacement, organisation et prise en charge du transport du défunt jusqu'au lieu des obsèques en France

Frais réels

Jusqu'à un maximum de **800 € TC**

- Billet de train 1^{re} classe ou d'avion de ligne classe éco
- Si nécessaire, frais de taxi au départ et à l'arrivée

- Billet A/R : train 1^{re} classe avion de ligne classe éco
- Hôtel : chambre et petit-déjeuner : **60 € TTC/nuit** et pendant 5 nuits max.

Pendant votre déplacement à l'Étranger

- Prise en charge des honoraires d'avocat
- Avance de la caution pénale

Jusqu'à un maximum de **800 € TTC**

Jusqu'à un maximum de **6 500 € TTC**

En France uniquement

- Véhicule de remplacement sans permis
Suite à l'invalidation du permis de conduire, mise à disposition dans une agence de location dans un rayon de 50 km de votre Domicile ou à défaut directement à votre Domicile
- Dépannage/Remorquage
En cas de retrait du permis de conduire, organisation et prise en charge
- Acheminement des passagers
En cas de retrait du permis de conduire, organisation et prise en charge
- Transport (liaison)
En cas de retrait du permis de conduire, organisation et prise en charge
- Stage de sensibilisation
Organisation et prise en charge dans un centre agréé

30 jours consécutifs max.

150 € TTC maxi

- Soit jusqu'au Domicile
- Soit jusqu'au garage le plus proche

Frais de taxi : **100 € TTC** max.

Frais de taxi : **100 € TTC** max.

Dans un rayon de **150 km max.** autour du Domicile

Montants TTC, au taux légal en vigueur au 1^{er} janvier 2021 - Garanties mises en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances.

Document non contractuel. Pour connaître les conditions d'application des garanties et les cas d'exclusion, consultez les Dispositions Générales.

Les prestations qui n'auront pas été demandées, au moment même du besoin ou en accord avec nous, ne donneront pas droit, a posteriori, à un remboursement ou à une indemnité compensatoire, à l'exception des remorquages sur autoroutes ou assimilées.